

18 novembre

Feuilleton des Pétitions, n° 4

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.

Commission des Pétitions.

FEUILLETON.

Vendredi 18 novembre 1831, la commission de novembre fera son rapport sur les pétitions suivantes :

(M. Corbisier, rapporteur.)

N° 98. (5 novembre.)

Cinq habitans de Maerckkerkhem demandent que lors de la circonscription des cantons pour le ressort judiciaire, leur commune soit comprise dans le canton d'Hoorebeke.

N° 99. (31 octobre.)

Les bourgmestre, assesseurs et membres du conseil de la commune de Schoorisse, adressent à la Chambre des observations sur la suppression proposée du canton d'Hoorebeke (S^{te}-Marie), dans le tableau joint au projet de loi sur l'organisation judiciaire.

N° 99 *bis*. (3 novembre.)

Les membres de l'administration communale d'Hoorebeke (S^{te}-Marie) demandent le maintien du canton dont leur commune est le chef-lieu.

(2)

N° 100. (4 novembre.)

Les bourgmestre, assesseurs et conseillers municipaux de Segelsem réclament contre la suppression présumée du canton de Hoorebeke (S^{te}-Marie).

N° 101. (31 octobre.)

Quarante-huit propriétaires des communes de Biesmes et Tarsiennes (Namur), et Gerpines (Hainaut), demandent la révocation des concessions des mines de fer accordées par arrêtés du roi Guillaume.

N° 102. (8 novembre.)

Le sieur H. A. J. Tackoen, de Mons, réclame le paiement d'une rente annuelle de cent quarante florins de Brabant, qui lui est due par la ville de Nivelles.

N° 103. (31 octobre.)

L'administration communale de Calloo demande que cette commune ne soit pas soumise à fournir son contingent dans l'emprunt de 10,000,000 de florins, eu égard aux pertes essuyées par les habitans lors du débarquement des troupes hollandaises et des inondations des polders de Calloo, Sainte-Anne-Keetenis et Melsen.

N° 104. (7 novembre.)

Le vicomte J. Dutoict de Steuren Ambacht, de Courtrai, réclame pour la troisième fois l'intervention de la Chambre, afin d'obtenir le paiement de sa pension.

(8)

N° 105. (5 novembre.)

‡ Plusieurs habitans d'Alost demandent qu'il soit établi un tribunal d'arrondissement dans leur ville.

N° 106. (9 novembre.)

Le sieur Jean-Baptiste Dupont, de Marche, s'oppose à l'acceptation des 24 articles par le pouvoir exécutif, pour ce qui concerne la dette.

N° 107. (10 novembre.)

Le sieur E. Labeye sollicite l'établissement d'une école vétérinaire en Belgique.

N° 108. (5 novembre.)

Les administrations communales de Boucle-Saint-Blaise et Boucle-Saint-Denis demandent la conservation du canton d'Hoorebeke (S^{te}.Marie), et s'opposent à la réunion de ces communes au canton de Sotteghem.

N° 109. (9 novembre.)

Le sieur M. C. Lyon réclame le paiement de la solde qui revient à la garde civique du canton de Chalet, pour huit jours de service actif.

N° 110. (11 novembre.)

Un habitant de Fontaine-l'Évêque propose à la Chambre, 1° de refuser le paiement des 8,400,000 fl. stipulés en faveur de la Hollande par le traité imposé

(4)

à la Belgique par la conférence de Londres, et de distribuer annuellement cette somme aux militaires qui se seraient distingués à l'armée par quelques actions d'éclat; 2° de former dans les communes de nouveaux corps de volontaires.
